

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 17 Mars 1891

## PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par ordonnance du 4 de ce mois, a accordé l'*exequatur* à M. le baron Eugène de Cocconato, en qualité de Consul de Portugal à Monaco.

## NOUVELLES LOCALES

Une foule considérable et distinguée, ainsi que nous l'avions prévu, se pressait avant-hier à la matinée musicale et théâtrale organisée au Collège de la Visitation par la Société de Saint-Vincent-de-Paul au profit de ses pauvres.

S. A. S. Madame la Princesse Alice honorait de Sa présence cette fête charitable. A Son arrivée, M. le Président Lambert, entouré des membres du bureau de la Société, a eu l'honneur d'offrir à notre très gracieuse Souveraine un superbe bouquet qu'Elle a daigné accueillir par quelques mots de remerciements. Pendant la réception, l'orchestre a fait entendre la *Marche Nationale*. L'élite de la société monégasque était présente.

Nous ne pouvons rendre compte en détail de tout ce qui composait cette intéressante représentation, mais nous dirons qu'elle a pleinement réussi ; le drame a été enlevé avec entrain par les jeunes interprètes ; M. Bertrand, dans une scène comique *Frrr-mi*, a été très amusant et fort applaudi.

Nos compliments également à M. Toubas et à M. Zeppilli, qui dirige avec talent l'excellent orchestre de l'hôtel Métropole, et à M. A. Caruta, accompagnateur.

A propos de l'hôtel Métropole, adressons nos remerciements à M. Kossuth Hudson, directeur de cet établissement, qui avait très courtoisement autorisé M. Zeppilli à prêter son concours à cette fête.

Un morceau de Sarasate, pour violon, a été admirablement joué par un des artistes de l'orchestre, M. Menotti Benotti. Le public le lui a fait bisser.

La quête, faite par M<sup>me</sup> la baronne de Farincourt et M<sup>me</sup> Dugué de Mac Carthy, accompagnées de MM. le Comte Gastaldi et le Ch<sup>er</sup> de Loth, a été des plus fructueuses.

Au nom des pauvres, merci !

La Colonie Italienne de Monaco, voulant fêter l'anniversaire de son Souverain le Roi Humbert I<sup>er</sup> (né, comme on sait, le 14 mars 1844), s'est réunie samedi dernier, 14 mars, à 11 heures du matin, au restaurant des Grottes de Saint-Roman, en un banquet auquel ont pris part soixante de ses membres, sous la présidence de M. le Comte Negri de Lamporo, Vice-Consul d'Italie à Monaco. M. le Ch<sup>er</sup> Reghezza, prédécesseur du Comte Negri, avait été invité, mais s'est, au dernier moment, excusé, pour cause de maladie.

La salle du banquet était pavoisée, sur les parois des drapeaux monégasques et italiens mariaient leurs couleurs. En face de la table d'honneur était placé le buste du Roi Humbert.

M. le Vice-Consul avait à sa droite M. le docteur Onda ; à gauche, M. Zanolli et les membres du Comité.

A l'issue du repas, bien servi et ordonné avec goût, le Comte Negri a pris la parole et félicité les assistants de leur patriotique initiative. Constatant que ses nationaux trouvent ici protection et travail, il s'est fait leur interprète en affirmant le respect de tous pour les lois et les institutions de ce pays hospitalier, et la reconnaissance des Italiens pour le Gouvernement tutélaire de la Principauté. M. le Comte Negri a porté un toast au Roi et à la Reine d'Italie et un autre au Prince et à la Princesse de Monaco, toasts qui ont été répétés avec enthousiasme par tous les assistants.

M. Onda a dit aussi quelques mots sur le but de la réunion, a regretté l'absence de M. le Ch<sup>er</sup> Reghezza et finalement a porté la santé de S. Exc. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général.

On s'est séparé après la rédaction d'un télégramme de félicitations que M. le Vice-Consul a adressé à S. M. le Roi Humbert, au nom de la Colonie.

Plusieurs bâtiments de plaisance sont encore venus la semaine dernière à Monaco. Ces yachts, étant en station sur le littoral, sont connus à Monaco où ils viennent fréquemment, nous ne les nommerons donc pas, mais nous en citerons un nouveau, vapeur anglais *Torfrida*, à M. Higgins ; 10 hommes d'équipage, capitaine Butters, 4 passagers, 58 tonneaux. Ce yacht venait de Nice et est reparti le soir même pour Gènes.

La première représentation de *Mignon*, que Leurs Altesses Sérénissimes honoraient de leur présence, a été très belle. M<sup>me</sup> Sigrid Arnoldson, qui interprétait le rôle de *Mignon*, s'est montrée aussi charmante comédienne qu'excellente cantatrice.

Les autres rôles étaient tenus par M<sup>mes</sup> Fouquet (*Philine*) et Leclerc (*Frédéric*), MM. Montariol (*Wilhelm Meister*), Isnardon (*Lothario*) ; Cazeneuve (*Laërte*) et Fronty (*Jarno*).

Le divertissement du premier acte a valu, au corps de ballet, de chaleureux applaudissements.

L'orchestre, dirigé par M. Jehin, a remporté un nouveau succès.

M. Jean de Reszke, le célèbre ténor de l'Opéra, qui chantera samedi prochain le rôle de Roméo dans *Roméo et Juliette*, est arrivé à Monte Carlo. Toutes les places sont déjà retenues pour la première de cet opéra.

M<sup>me</sup> Marie Valino, âgée de 7 ans, accompagnée de sa mère, est allée déposer au commissariat de police de la Condamine, un porte-monnaie contenant 40 francs qu'elle venait de trouver. Cet acte de probité est d'autant plus méritoire, que la famille Valino, composée du père, de la mère et de sept jeunes enfants, n'a d'autres ressources que le salaire du père qui est journalier à l'usine à gaz. Le porte-monnaie a été réclamé par M. Denis (Charles), rentier, d'Arras, qui a donné une récompense de 5 francs.

Les trains venant de Paris sont arrivés vendredi avec quelques heures de retard.

Ce retard était dû au déraillement d'un train de marchandises.

Voici à ce sujet ce que nous écrit notre correspondant de Chalon :

Le train de marchandises n° 2034 venant de Lyon, et qui avait un retard de près de trois heures, a déraillé par suite de la rupture d'un essieu entre les gares de Sennecey-le-Grand et de Varenne : trente wagons ont été culbutés et brisés encombrant les deux voies principales, les rails ont été arrachés et tordus sur un parcours de près de 300 mètres.

Il n'y a eu aucun accident de personnes, mais les dégâts matériels sont considérables.

La Compagnie P.-L.-M. vient de décider que le service d'été sur tout son réseau commencera le 1<sup>er</sup> juin. Le nombre des trains et l'horaire de chacun d'eux seront très approximativement ceux de l'été de 1890 ; toutefois, les relations entre Paris et Lyon seront augmentées d'un train rapide dans les deux sens.

Ce train partira de Paris vers 1 h. 45 soir pour arriver vers 10 h. 30 soir à Lyon, où ses voyageurs, continuant sur Marseille, prendront le train express n° 3 actuel.

En sens inverse, un train rapide venant directement de Barcelone (Espagne), passera à la gare de Perrache vers 9 h. 20 matin pour stopper à Paris vers 6 heures du soir.

Le dîner à l'aller et le déjeuner au retour auront lieu au buffet de Dijon.

La Compagnie P.-L.-M. vient de publier un nouveau tarif spécial P.-V. n° 11, applicable aux ardoises, graviers, marbres et pierres à bâtir, etc.

## TIR AUX PIGEONS DE MONACO

CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES  
(TROISIÈME SÉRIE)

Vendredi 13 mars 1891

Le *Prix de la Condamine* a été gagné par M. Kolinski ; la seconde place a été partagée entre MM. le colonel Nixey et Charles de Woot.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Roberts, Moncorgé, Galfon et Fred.

Lundi 16 Mars

Le *Prix des Alpes-Maritimes* a été partagé entre MM. Giraud et Seligman ; la place de troisième a été pour M. Tudor.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Roberts, Fred, Moncorgé, Comte Cioleck et Comte de Trauttmansdorff.

## CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Singulière découverte :

Un ouvrier marseillais achetait dernièrement, pour une modique somme, un lot de vieux bois, recouvert d'épaisses et grossières peintures grises très anciennes. Soupçonnant qu'il pouvait y avoir quelque dessin là-dessous, l'ouvrier fit des lavages sérieux et parvint, avec des soins minutieux, à mettre à jour plusieurs pans de noyer sculpté.

Quelques inscriptions et la nature même du sujet indiquèrent que ce panneau était un remarquable travail signé J. Goujon et portant la date de 1540.

Le tableau du maître dont on ne peut nier, paraît-il, l'authenticité, représente les disciples d'Emmaüs au moment où, à table, le Christ ressuscité se révèle à eux. Une restauration intelligente a fait de cette relique une œuvre d'art d'une réelle valeur.

**Saint-Raphaël.** — Jeudi matin à dix heures, un accident qui aurait pu avoir des suites fâcheuses est arrivé dans notre port. Le navire *Nouvelle-Vierge-Marie*, patron Arnaud, s'appretait à partir pour aller prendre un chargement de bois à Agay, lorsque dans un commandement de virer de bord et par une brise de N.-O. assez forte, le navire n'obéit pas à la barre et vint se jeter sur les bateaux mouillés à quai. Voyant la position critique du navire, de dévoués marins se sont embarqués immédiatement à bord et sont parvenus à le dégager. La *Nouvelle-Vierge-Marie* n'a eu d'autres avaries que son grand foc déchiré.

**Nice.** — Voici les résultats complets des courses vélocipédiques qui sont communiqués par le Club de la Pédale :

**1<sup>re</sup> COURSE.** — *Prix du Club de la Pédale.* — Distance : 3,000 m., effectués en 6' 54" 1/2. — 1<sup>er</sup> prix, M. Reynier, de Monaco, une médaille en vermeil. — 2<sup>e</sup> prix, M. Muraour, une médaille en argent.

**2<sup>e</sup> COURSE.** — *Prix de la Colonie Etrangère.* — Distance : 4,000 m., effectués en 7' 21" 1/2. — 1<sup>er</sup> prix, 300 fr., M. Medinger. — 2<sup>e</sup> prix, 100 fr., M. Charron (avec prime de 60 fr.). — 3<sup>e</sup> prix, 60 fr., M. Béconnais. — 4<sup>e</sup> prix, 40 fr., M. Collomb.

**3<sup>e</sup> COURSE.** — *Prix du Département des Alpes-Maritimes.* — Distance : 5,000 m., effectués en 8' 51" 1/2. — 1<sup>er</sup> prix, 150 fr., M. Nicodemi. — 2<sup>e</sup> prix, 70 fr., M. Glatier. — 3<sup>e</sup> prix, 40 fr., M. Savoye. — 4<sup>e</sup> prix, 30 fr. — M. Xhrouet, de Monaco.

**4<sup>e</sup> COURSE.** — *Grand Prix du Comité des Fêtes.* — Distance : 6,000 m., effectués en 10' 41" 1/2. — 1<sup>er</sup> prix, 500 fr., M. Medinger. — 2<sup>e</sup> prix, 200 fr. M. Dubois (avec prime de 100 fr.). — 3<sup>e</sup> prix, 100 fr., M. Béconnais. — 4<sup>e</sup> prix, 50 fr., M. Charron.

**5<sup>e</sup> COURSE.** — *Prix d'Honneur.* — Distance : 2,000 mètres, effectués en 3' 21". — M. Charron, un objet d'art.

— La Compagnie P.-L.-M. vient de décider que bien que l'Espagne ne fasse pas partie de l'Union monétaire, les pièces d'or de 10 pesetas à l'effigie d'Alphonse XII et Alphonse XIII, ainsi que les pièces de 20 pesetas à l'effigie d'Alphonse XIII, seraient reçues par toutes les gares pour 10 francs et 20 francs.

— Le *Journal Officiel* a publié lundi, la loi dont le texte suit :

« L'heure légale, en France et en Algérie, est l'heure temps moyen de Paris. »

Cette loi sera exécutoire comme loi d'Etat.

**Menton.** — M. Jean Otto, homme d'équipe à la gare de Menton, en faisant l'inspection des wagons, a trouvé sur une banquette la somme de 6,000 francs contenus dans un portefeuille. Il s'est empressé de les consigner au chef de gare qui, à son tour, les rendait, quelques heures après, à son légitime propriétaire.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le carême n'empêche pas les réunions mondaines : on ne danse pas ; mais il y a les raouts, les diners, les soirées et matinées de musique. C'est une préface assez gaie des plaisirs nombreux qu'on annonce pour le mois d'avril. Seul le monde du sport est au repos, en attendant que les Chambres aient voté une loi qui rende un peu de vie aux hippodromes. Rien de plus triste qu'au champ de courses en ce moment ; on dirait une cérémonie funèbre. Il est vrai que la pluie a tombé fine et serrée ; ce qui n'était pas fait pour mettre en joie les rares spectateurs. Et, pourquoi ne pas le dire ? la semaine n'est pas à la gâté. Le krach, heureusement évité, d'une grande banque, la mort du poète Théodore de Banville, la longue agonie d'un prince auquel ses adversaires eux-mêmes rendent justice et qui n'aura pas à se plaindre de ses oraisons funèbres anticipées, s'il est sauvé par sa vigoureuse constitution, tout cela a jeté un voile de deuil et de tristesse.

Le Président de la République et M<sup>me</sup> Carnot ont, comme cela était arrêté depuis longtemps, donné jeudi dernier un grand dîner auquel assistaient tous les ministres, sauf celui des finances, qui avait été obligé de se faire excuser à la dernière minute, à cause des incidents financiers auxquels nous venons de faire allusion. Après le dîner, il y a eu réception avec concert. Au programme, les principaux artistes de l'Opéra et de l'Opéra-Comique.

Dîner très intéressant chez le marquis et la marquise de Jancourt, suivi de raout. On a entendu la comtesse

de Guerne et M<sup>me</sup> Kinen dans les duos de *Béatrice et Benedict*, de Berlioz, d'*Un Cœur qui l'aime*, de Gounod, et dans le grand duo de *Semiramis*.

Grand dîner chez M<sup>me</sup> Auberson de Nerville. MM. Le Lubez, de Mun, M<sup>lle</sup> Lapière et M<sup>me</sup> Dansaert ont fait d'excellente musique.

Très élégant dîner également chez la duchesse de Valence.

Dîner suivi de réception chez la marquise de Forget. M<sup>me</sup> Hellman a chanté plusieurs morceaux de Wagner. M. Louis Royer a joué *Un Monsieur en habit noir*, d'Abraham Dreyfus.

Tous les dimanches, M<sup>gr</sup> le duc d'Aumale donne à Chantilly des déjeuners, où il réunit des généraux, des membres de l'Institut, des hommes de lettres, des artistes et dont les femmes ne sont pas toujours exclues. Au dernier de ces déjeuners, le prince Henri d'Orléans, fils du duc de Chartres, a raconté quelques épisodes de son voyage sur les hauts plateaux de l'Asie. M. Daubrée, de l'Institut, qui se trouvait au nombre des convives, a reçu du jeune prince une collection de minéraux destinée à l'Ecole des mines.

Les soirées musicales suivies de soupers sont tout à fait à la mode. Une des plus réussies a été celle donnée par la princesse Alexandre Bibesco. On y a entendu M<sup>lles</sup> Naudin et la maîtresse de la maison, dont on connaît le merveilleux talent sur le piano.

Chez M<sup>me</sup> Edwin Progdgers, dans son bel hôtel de l'avenue du Bois-de-Boulogne, on a fait un grand succès à M<sup>mes</sup> G. Ferrari, Castellane. M<sup>lle</sup> Naudin et aux frères Cottin.

Excellente musique également chez le docteur Guyon. Chez M<sup>me</sup> Dansaert, la maîtresse de la maison a fort brillamment chanté le rêve d'Elsa de *Lohengrin*, on a beaucoup applaudi le jeune harpiste de douze ans, Joseph Durand, et des chœurs fort bien chantés par des amateurs.

Matinée musicale, qui a été un régal de dilettantes, chez M<sup>me</sup> Jameson, dans son magnifique hôtel de l'avenue Velasquez. Grand succès pour la princesse Alexandre Bibesco, la baronne de Berckheim, le violoncelliste M. Salmon, le violoniste M. Friedrich. La princesse de Cystria a chanté avec un grand art et une fort belle voix de mezzo soprano, le *Paradis et le Péri*, de Schumann, les *Berceaux*, de Faure, et le *Printemps nouveau*, de Vidal. M. Le Lubez a interprété, en ténor accompli, une charmante mélodie de M. Diet : *J'ai peur*. On a fait également un chaleureux accueil aux deux grandes cantatrices mondaines, M<sup>me</sup> la comtesse de Guerne et M<sup>me</sup> Kinen.

Très belle réception chez M<sup>me</sup> Roger de Monbison dans ses immenses salons de l'avenue d'Iéna.

Élégant raout à l'hôtel Schickler, place Vendôme.

Chez la comtesse de Bonvouloir, raout très animé. Dimanche, dernière réception chez la vicomtesse de Tredern et les jours saints. On y répète en ce moment le premier acte de *Lohengrin* avec chœur, orchestre, avec cette distribution : *Elsa*, vicomtesse de Tredern, *Ortrude*, M<sup>me</sup> Kinen, *Frédéric*, le comte de Gramedo, *Le Roi*, Plançon, *Lohengrin*, Vergnet.

On commence à annoncer les fêtes d'après Pâques, époque où commencera la grande saison mondaine.

La princesse Ouvaroff, qui vient faire un séjour de quelques semaines à Paris, recevra les mardis et samedis soir. Le baron et la baronne de Rothschild seront réinstallés pour Pâques dans leur magnifique hôtel de l'avenue Marigny, après un séjour de deux mois en Algérie et en Egypte. Le 8 avril, crémaillère chez la comtesse de Chaumont-Guitry, dans son hôtel de l'avenue d'Iéna. Bal costumé, le 17 avril, chez la princesse de Léon.

Matinée de contrat chez M. Dargent, conseiller référendaire à la Cour des comptes, à l'occasion du contrat de mariage de sa fille avec M. Colombani de Nicolo, lieutenant de spahis.

On annonce le prochain mariage de M. Louis de La-faulotte, ancien auditeur au Conseil d'Etat, avec M<sup>me</sup> la comtesse de Chevy du Koure, née de Saint-Phalle, restée veuve après quelques semaines de mariage.

On a célébré samedi, à la chapelle des Passionnistes de l'avenue Hoche, le mariage du comte de Chevaliers avec M<sup>lle</sup> Lucie de Montferrier.

Le Théâtre des Nouveautés a demandé à l'auteur de *l'Enfant Prodigue* la pantomime centenaire des Bouffes,

le *Petit Savoyard*, pantomime en 4 actes et 5 tableaux. M. Michel Carré et le musicien M. Godalge n'ayant pas au service de leur interprétation l'incomparable artiste qui a fait le succès de *l'Enfant Prodigue*, je crains pour le *Petit Savoyard* un succès éphémère.

La Galté a repris le *Petit Poucet*, qui est une bonne féerie, avec une interprétation qui est loin de valoir celle d'autrefois.

DANGEAU.

## FAITS DIVERS

Les plans et devis de l'exposition de Chicago, en 1892, ont été soumis au comité des directeurs. En gros chiffres et, au total, on compte que l'organisation coûtera treize millions de dollars (65 millions de francs) sur lesquels dix millions de dollars seront absorbés par les constructions.

Le *Petit Midi*, de Nîmes, annonce qu'on a découvert au quartier de la Croix-de-Fer, enclos Boisson, sur le versant nord de la colline, plusieurs sépultures indiquant en cet endroit un cimetière d'une époque fort ancienne.

Les grands corps sont enfermés dans des auges, soit d'une pièce, soit formées de pierres taillées à l'intérieur, et les corps d'enfants sont renfermés dans de longs vases en poterie, couverts en tuiles plates posées en forme de toit.

M. Camille Légal, propriétaire du terrain où s'est faite cette trouvaille, en a prévenu qui de droit pour recueillir à ce sujet les documents utiles à l'histoire du pays.

On vient d'organiser à Zurich une exposition de glace. Le morceau le plus remarquable est un cube de glace de 47 centimètres de côté, qui a été taillé dans les fossés des fortifications, au Schanzengraben. Au milieu se trouve un beau poisson de près d'un pied de longueur, aux écailles brillantes et aux points rouges, ce qui excite l'étonnement des spectateurs, qui discutent pour savoir si le pauvre animal vit encore, s'il s'éveillera au sortir de sa prison de glace ou s'il est bien mort.

Grave question !

DIX CHOSES BONNES A SAVOIR. — Sous ce titre, un journal américain publie le curieux assemblage suivant dédié aux ménagères :

Le sel fait tourner le lait ; par conséquent, en préparant des bouillies ou des sauces, il est bon de ne l'ajouter qu'à la fin de la préparation.

L'eau bouillante enlève la plupart des taches de fruit ; versez l'eau bouillante sur la tache comme au travers d'une passoire, afin de ne pas mouiller plus d'étoffe qu'il est nécessaire.

Le jus des tomates mûres enlève l'encre et les taches de rouille du linge et des mains.

Une cuillerée à soupe d'essence de térébenthine, ajoutée à la lessive, aide puissamment à blanchir le linge.

L'amidon bouilli est beaucoup amélioré par l'addition d'un peu de gomme arabique ou de blanc de baleine.

La cire jaune et le sel rendront propre et poli comme du verre le plus rouillé des fers à repasser. Enveloppez un morceau de cire dans un chiffon, et quand le fer sera chaud, frottez-le avec cette espèce de tampon, puis avec un papier saupoudré de sel.

Une solution d'onguent mercuriel dans la même quantité de pétrole constitue le meilleur remède contre les punaises, à appliquer sur les bois de lit ou contre les boiserie d'une chambre.

Le pétrole assouplit le cuir des souliers et des chaussures durci par l'humidité et le rend aussi flexible et mou que lorsqu'il était neuf.

Le pétrole fait briller comme de l'argent les ustensiles en étain ; il suffit d'en verser sur un chiffon de laine et de frotter le métal avec. Le pétrole enlève aussi les taches sur les meubles vernis.

L'eau de pluie froide et un peu de soude enlèvent la graisse de toutes les étoffes qui peuvent se laver.

## VARIÉTÉS

### Les Plantes d'appartement

Rien n'est plus frais, rien n'est plus agréable à la vue que des fleurs et des plantes disposées avec goût dans un appartement ; et l'on comprend aisément que l'on aime à s'en entourer. Ce n'est plus un luxe, mais pour ainsi dire un besoin, et l'on aurait beaucoup de peine à se figurer un salon sans fleur et sans verdure.

Malheureusement, la culture des plantes, dans un semblable milieu, n'est pas chose facile. On peut arriver avec des soins intelligents à les y faire vivre pendant un temps aussi prolongé que possible, mais qui ne peut être bien long, et c'est à cela que l'on doit borner ses desirs.

Les privilégiés de la fortune peuvent les faire renou-  
 veller de temps en temps, les faire transporter dans leurs  
 serres dès qu'elles manifestent un signe de souffrance,  
 afin qu'elles se rétablissent et puissent servir de nouveau ;  
 mais le plus généralement les plantes que nous achetons  
 sont sacrifiées et demeurent dans nos appartements jus-  
 qu'au jour où elles deviennent impropres à les orner.

Nous voudrions, aussi succinctement que possible,  
 indiquer les conditions les meilleures et les soins néces-  
 saires pour que le séjour dans un milieu aussi confiné  
 que l'est celui de nos demeures leur soit le moins pos-  
 sible défavorable.

On sait que la vie dans les plantes est entretenue par  
 la sève, qui joue le rôle du sang chez les animaux.

Cette sève est puisée dans le sol par les racines ; elle  
 est alors composée d'éléments nutritifs, sels de diverses  
 sortes, tenus en dissolution dans l'eau qui leur sert de  
 véhicule et grâce à laquelle il peuvent circuler dans les  
 tissus et arriver jusqu'aux extrémités des tiges et des  
 feuilles. Mais, de même que le sang a besoin de pénétrer  
 dans les poumons pour y être vivifié, de même la sève  
 ne devient propre à former de nouveaux tissus que lors-  
 que, sous l'influence de la lumière, solaire elle a été mo-  
 difiée par le gaz que la plante respire à l'aide de miriades  
 de petites ouvertures dont est criblé son épiderme.

C'est également par ces petites ouvertures que se  
 trouve expulsée, sous forme de vapeur, l'eau surabon-  
 dante puisée dans le sol en même temps que les matériaux  
 de nutrition ; naturellement la transpiration est d'autant  
 plus active que l'atmosphère est plus sèche et la lumière  
 plus intense.

On voit par ce qui précède que l'eau, l'air et la lumière  
 sont indispensables aux plantes.

On peut ajouter qu'à l'état sauvage, les végétaux trou-  
 vent dans le sol des éléments nutritifs abondants qui se  
 renouvellent sans cesse par l'adjonction de débris orga-  
 niques constituant l'humus naturel. De plus, leurs feuil-  
 les lavées par de bienfaisantes pluies ou rosées respirent  
 largement les gaz vivifiants indispensables à la végéta-  
 tion, les pores ou organes respiratoires les laissant faci-  
 lement pénétrer. Enfin, l'eau à l'état de vapeur dans  
 l'atmosphère sert à modérer la transpiration et empêche  
 le dessèchement des tissus

Dans la plupart des habitations, les choses sont bien  
 différentes. L'air y est vicié, peu abondant ; la lumière  
 fait à peu près défaut ; l'atmosphère est sèche, chargée  
 de poussière qui obstrue les pores de l'épiderme des  
 plantes et entrave la respiration.

Le sol réduit aux proportions insuffisantes du pot dans  
 lequel sont emprisonnées les racines est rapidement  
 épuisé et la plante n'y trouve plus les éléments dont elle  
 a besoin. Il est vrai que l'on a, dans ce cas, la ressource  
 de renouveler le sol par des rempotages ; mais c'est là  
 une opération délicate pour des mains inexpérimentées,  
 aussi préfère-t-on généralement suppléer à l'appauvris-  
 sement du sol par des arrosages modérés à l'engrais  
 liquide ou en remplaçant la couche supérieure du pot par  
 des engrais facilement assimilables, tels que le terreau.

L'une des grandes difficultés de la culture des plantes  
 en appartement est l'arrosage que bien des gens croient  
 devoir prodiguer à des intervalles réguliers. C'est là une  
 grave erreur ; on doit arroser les plantes seulement  
 quand elles en ont besoin et jamais parce qu'elles n'ont  
 pas reçu d'eau depuis un temps plus ou moins long.

Plus la végétation est rigoureuse, plus ces arrosages  
 doivent être abondants. Lorsque le besoin d'eau se fait  
 sentir, les feuilles pendent ; elles ne tarderaient pas à  
 se faner et à se flétrir si l'on n'y portait remède.

Un arrosage n'est efficace qu'à la condition qu'il péné-  
 tre toutes les parties du pot et parvienne jusqu'aux ra-  
 cines, le fond des pots devant toujours contenir un drai-  
 nage suffisant pour permettre l'écoulement de l'eau sura-  
 bondante.

Si le drainage est mauvais, si les arrosages sont trop  
 souvent répétés, les racines plongent dans un sol saturé  
 d'humidité stagnante qui en détermine la pourriture. Si  
 les arrosages ne sont pas assez abondants, l'eau ne suffit  
 plus à réparer les pertes produites par la transpiration  
 et les tissus des plantes ne tardent pas à se dessécher.

Certaines personnes pratiquent les arrosages en répari-  
 dant une petite quantité d'eau qui pénètre seulement la  
 surface du sol et s'évapore sans qu'il en soit absorbé par  
 la plante. La couche supérieure de la terre reste tou-

jours humide parce que les arrosages sont fréquem-  
 ment répétés, mais la couche profonde est absolument  
 sèche et la plante meurt de soif.

Dans d'autres cas, on arrose dès que l'on voit la sur-  
 face du sol se dessécher sans se rendre compte que l'ari-  
 dité de l'air produit ce résultat alors même que la partie  
 inférieure regorge d'eau. Ces nouveaux arrosages peu-  
 vent avoir des conséquences funestes, comme nous  
 l'avons vu plus haut.

Il ne faut donc pas se laisser tromper par les appa-  
 rences et examiner soigneusement les choses.

En résumé, nous voyons que, pour cultiver les plantes  
 dans les appartements, il est nécessaire :

1° De les placer de telle sorte qu'elles reçoivent le  
 plus possible de lumière, à moins, toutefois, qu'il ne  
 s'agisse de plantes croissant à l'ombre des forêts et qui  
 exigent d'être cultivées à l'abri de la vive lumière. Tel  
 est le cas des fougères ;

2° De laver fréquemment les feuilles avec une éponge  
 douce ou avec de l'eau vaporisée lorsqu'il s'agit d'espèces  
 à feuillage délié, de manière à empêcher que la poussière,  
 si abondante dans les appartements, n'entrave les fonctions  
 respiratoires et transpiratoires en obstruant les pores de  
 l'épiderme et aussi pour contre-balancer l'action dessé-  
 chante de l'atmosphère ;

3° D'éviter de les mettre dans une pièce où se font  
 sentir de grands écarts de température. Un salon chauffé  
 une ou deux fois par semaine, puis froid pendant tout le  
 reste du temps, serait des plus défavorables ;

4° De ne jamais les placer dans un courant d'air et de  
 les transporter dans une autre pièce lorsque, pendant les  
 grands froids, les soins du ménage obligent à ouvrir les  
 fenêtres ;

5° D'éviter de les placer dans le voisinage des poêles  
 et des becs de gaz dont les émanations sont des plus  
 meurtrières ;

6° De prodiguer avec le plus grand soin les arrosages.

Nous terminerons ce rapide examen en recommandant  
 de ne pas conserver de plantes dans les chambres à cou-  
 cher durant la nuit ; car, si pendant le jour les plantes  
 vertes absorbent de l'acide carbonique et dégagent de  
 l'oxygène, dans l'obscurité c'est le contraire qui a lieu ;  
 aussi vicent-elles l'air, qui devient alors irrespirable  
 pour l'homme.

Les fleurs doivent en être bannies, même pendant le  
 jour, car, contrairement aux parties vertes des plantes,  
 elles absorbent de l'oxygène et dégagent de l'acide car-  
 bonique sous l'influence de la lumière. Elles sont d'autant  
 plus dangereuses qu'elles exhalent en outre des huiles  
 volatiles (hydrogène carboné) auxquelles elles doivent  
 leurs parfums, parfois si pénétrants.

UN AMATEUR DE JARDINS.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur ALEXANDRE  
 MOLLIET, cafetier, sont prévenus de nouveau, confor-  
 mément à l'article 464 du Code de Commerce, que la  
 vérification des créances aura lieu en la salle des  
 audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice,  
 à Monaco, le quatre avril prochain, à 10 heures du  
 matin.

En conséquence, ils sont invités à se présenter, en  
 personne ou par fondé de pouvoirs, si déjà ils ne l'ont  
 fait, devant M. Cioco, Syndic, à l'effet de lui remettre  
 leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des  
 sommes par eux réclamées.

Le Greffier en Chef,  
 RAYBAUDI.

Etude de M<sup>e</sup> BERTRAND, huissier à Monaco  
 Place Saint-Nicolas

VENTE SUR SAISIE

Le vendredi vingt mars courant, à neuf heures du  
 matin, il sera procédé par l'huissier soussigné, dans la  
 salle de vente Crovetto, rue Grimaldi à la Condamine, à  
 la vente aux enchères publiques des meubles et objets  
 mobiliers ci-après désignés : glaces, tables, chaises, can-  
 apés, guéridon, chaise longue, fauteuils, table à jeu,  
 lit en fer, buffet, lampes, couvertures, nappes, serviettes,  
 draps de lit, service en ruolz, divers objets en poterie  
 artistique, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Au comptant et 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'huissier : BERTRAND.

Etude de M<sup>e</sup> BERTRAND, huissier à Monaco  
 Place Saint-Nicolas

VENTE SUR SAISIE

Le vendredi vingt mars courant, à dix heures du ma-  
 tin, il sera procédé par l'huissier soussigné, dans la  
 salle de vente Crovetto, rue Grimaldi, à la Condamine,  
 à la vente aux enchères publiques de divers meubles et  
 marchandises, tels que : glaces, tables, chaises bois  
 tordu, lustres à gaz, buffet, serviettes, nappes et une  
 certaine quantité de bouteilles de vins et liqueurs, tels  
 que : Graves, Médoc, Barolo, Saint-Julien, Champagne-  
 Carte-Blanche, Champagne-Sparkling, Asti, Côtes, Ne-  
 biolo, Madère, Vermouth, Byrrh, Eau-de-vie Bushmills,  
 Bière anglaise, Limonade gazeuse et enfin soixante-neuf  
 boîtes conserves haricots verts, petits-pois et sardines.

Au comptant et 5 % en sus pour frais d'enchères.  
 L'Huissier : BERTRAND.

Etude de M<sup>e</sup> BERTRAND, huissier à Monaco  
 Place Saint-Nicolas

VENTE SUR SAISIE

Le lundi vingt-trois mars courant, à neuf heures du  
 matin, dans le rez-de-chaussée de la maison numéro 6,  
 de la rue Caroline, à la Condamine, il sera procédé par  
 l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques  
 des meubles et objets mobiliers ci-après : commode à  
 toilette, glaces, garde-robe, tables, bureau, buffet, vitri-  
 nes, comptoir, tableaux, lit complet, machines à coudre,  
 ustensiles de cuisine, etc., etc.

Au comptant et 5 % en sus pour frais d'enchères.  
 L'Huissier : BERTRAND.

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, Défenseur près le Tribunal Supérieur  
 sise à Monaco, 2, rue du Tribunal

VENTE DE BIENS DE MINEUR

A VENDRE EN DEUX LOTS

Le huit avril mil huit cent quatre-vingt-onze, à dix  
 heures du matin, devant monsieur le Chevalier DE  
 LATRE, Président du Tribunal Supérieur de Monaco,  
 délégué à cet effet, dans la salle des audiences dudit Tri-  
 bunal, séant au Palais de Justice.

Les immeubles ci-après désignés, appartenant indivi-  
 sément : 1° à la dame Rosalie-Blanche-Victorine MARIE,  
 sans profession, demeurant à Nice, veuve du sieur Fer-  
 dinand-Hippolyte PHILIPPE ; 2° au sieur Fernand PHILIPPE,  
 aussi sans profession, demeurant avec elle, son  
 fils mineur.

Sur la poursuite de ladite dame MARIE, veuve PHILIPPE,  
 agissant tant en son nom personnel qu'au nom  
 et comme tutrice légale de son fils mineur susnommé.

Ladite dame ayant M<sup>e</sup> VALENTIN pour défenseur, en  
 l'étude duquel elle a élu domicile, à Monaco.

En présence du sieur Louis HUNIQUE, publiciste,  
 demeurant également à Nice, subrogé-tuteur dudit mi-  
 neur.

DÉSIGNATION :

Premier lot

Une parcelle de terrain de la contenance de  
 cinquante-six mètres carrés environ, sise à Monaco,  
 avenue de la Costa ; confrontant : au nord, ladite avenue  
 de la Costa ; au midi, le chemin de fer, et au couchant la  
 villa Fernand.

Deuxième lot

Une autre parcelle de terrain, de la conte-  
 nance de quatre cent quatre-vingt-dix mètres carrés  
 environ, sise aussi à Monaco, au quartier du Tenao ;  
 confrontant : de l'est et du midi, l'abbé Brun ; du nord,  
 la route de Menton, et de l'ouest, Lazare Crovetto.

La vente de ces immeubles a été autorisée par juge-  
 ment du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du  
 trente mai mil huit cent quatre-vingt-dix, qui a homo-  
 logué une délibération du conseil de famille dudit mi-  
 neur, tenue le dix avril précédent, sous la présidence de  
 M. le Juge de Paix de cette ville ; l'un et l'autre dûment  
 enregistrés.

Le cahier des charges, dressé pour parvenir à cette  
 vente, a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur, le  
 six mars courant.

La mise à prix a été fixée par M. l'Avocat Général,  
 savoir : pour le premier lot, à cinq mille francs,  
 ci . . . . . 5,000 francs.

Et pour le second lot, à dix-huit mille francs,  
 ci . . . . . 18,000 francs.

M<sup>e</sup> VALENTIN, défenseur poursuivant, donnera tous les  
 renseignements nécessaires.

Fait et rédigé par moi, défenseur soussigné, à Monaco,  
 le dix mars mil huit cent quatre-vingt-onze.

Signé : L. VALENTIN.

Enregistré à Monaco, le onze mars mil huit cent quatre-  
 vingt-onze, folio 32 recto, case 1<sup>re</sup>. Reçu un franc.

Signé : BERTONI.

DIOCÈSE DE MONACO

OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE A LA CATHÉDRALE

22 Mars — DIMANCHE DES RAMEAUX

9 heures et demie du matin. — Bénédiction des Palmes par Mgr l'Evêque, Grand'Messe et Chant de la Passion avec assistance Pontificale.

3 heures de l'après-midi. — Vêpres, Sermon et Salut, présidés par Sa Grandeur. En ce jour, le produit des quêtes sera au profit du Denier de Saint-Pierre.

25 Mars — MERCREDI-SAINT

3 heures et demie de l'après-midi. — Office des Ténèbres présidé par Mgr l'Evêque.

26 Mars — JEUDI-SAINT

7 heures du matin. — Communion générale donnée par Sa Grandeur Mgr l'Evêque.

9 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale, Bénédiction des Saintes Huiles, Procession au Reposoir.]

3 heures de l'après-midi. — Cérémonie du Lavement des pieds par Mgr l'Evêque, suivie de l'Office des Ténèbres.

7 heures et demie du soir. — Procession de la Confrérie des Pénitents, de leur chapelle à la Cathédrale, Sermon.

27 Mars — VENDREDI-SAINT

9 heures du matin. — Office, chant de la Passion, Adoration de la Croix, Procession au Reposoir, Messe des Présanctifiés par Sa Grandeur.

1 heure de l'après-midi. — Cérémonie des Trois Heures d'agonie de N.-S. Jésus-Christ présidée par Mgr l'Evêque, avec discours du R. P. Henri, des Frères Prêcheurs, prédicateur de la Station du Carême.

La Maîtrise et l'Orchestre, sous la direction de M. F. Bellini, maître de chapelle, exécuteront les Sept Paroles de Jésus-Christ, de MERCADANTE. — Bénédiction avec la Relique de la vraie Croix du Rédempteur. A cette cérémonie, on fera une quête pour le Denier de Saint-Pierre.

3 heures et demie de l'après-midi. — Office des Ténèbres.

8 heures du soir. — Procession solennelle du Christ mort, de la chapelle de la Miséricorde à la Cathédrale, Sermon.

28 Mars — SAMEDI-SAINT

8 heures du matin. — Bénédiction du Feu, Chant de l'Exultet et des Prophéties, Bénédiction des Fonts Baptismaux ; vers 10 heures, Grand'Messe Pontificale.

29 Mars — SOLENNITÉ DE PAQUES

10 heures du matin. — Grand'Messe solennelle Pontificale, suivie de la Bénédiction Papale donnée par Sa Grandeur. — Des places distinctes sont réservées aux Autorités et aux Fonctionnaires de la Principauté.

3 heures de l'après-midi. — Vêpres Pontificales, Sermon de clôture de la Station, par le R. P. Henri, et Salut solennel du T. S. Sacrement donné par Mgr l'Evêque.

Le produit des quêtes qui seront faites aux Offices du matin et du soir sera au profit de l'œuvre du Denier de Saint-Pierre.

PAROISSE DE SAINTE-DÉVOTE

Une retraite sera prêchée à Sainte-Dévote par le R. P. THÉODULE, des Carmes déchaussés, depuis jeudi soir jusqu'au Jeudi-Saint. Les exercices de la retraite auront lieu tous les soirs à 8 heures.

CHAPELLE DES RELIGIEUSES CARMÉLITES DE MONACO (CONDAMINE)

Le mercredi 18, à 2 heures et demie, Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque présidera une Vêture.

Cette cérémonie sera précédée d'un discours et suivie de brillants morceaux de chant et de musique.

Les personnes qui désireront y assister voudront bien regarder cet avis comme une invitation.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

VACANCES DE PAQUES

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion des vacances de Pâques, les billets d'aller et retour à prix réduits délivrés en vertu du tarif spécial (G. V.) n° 4, du 24 mars au 6 avril 1891 seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 8 avril.

Les billets d'aller et retour délivrés de ou pour Paris, Lyon et Marseille conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 9 au 15 Mars 1891

PORT-MAURICE br.-g. *Angela Madre*, it., c. Casabono. fûts vides.  
GÈNES, yacht à vap. *Marchesa*, angl., c. Dimmick, passag.  
NICE, yacht à voiles, *Blue-Roch*, angl., c. Jones, id.  
ID. yacht à vap., *Eros*, fr., c. Briant, id.  
SAINT-TROPEZ, b. *Elisa*, fr., c. Ferrero, sable.

Départs du 9 au 15 Mars

NICE, yacht à vap., *Eros*, fr., c. Briant, passagers.  
ID. id. *Marchesa*, angl., c. Dimmick, id.  
MENTON, yacht à voiles, *Blue-Roch*, angl., c. Jones, id.  
SAINT-TROPEZ, b. *Elisa*, fr., c. Ferrero, sur lest.

CERCLE DES ÉTRANGERS DE MONACO

1890-1891

TIR AUX PIGEONS

CONCOURS DE LA TROISIÈME SÉRIE

Mercredi 18 Mars — Poulès  
Vendredi 20 — Prix de Villefranche (Handicap) 500 fr.  
Lundi 23 — Prix du Cap Saint-Jean » 500 fr.  
Mercredi 25 — Prix de Clôture, un objet d'art et 500 fr.

DEUXIÈME CONCOURS DE TIR AU PISTOLET ET AU FUSIL DE CHASSE du 2 Février au 25 Mars

SALLE D'ESCRIME

S'adresser, pour toute demande de renseignements à M. A. BLONDIN, au Secrétariat des Tirs, à Monte Carlo

SALLE DES CONCERTS DU CASINO

Les Concerts ont lieu tous les jours de 2 h. 1/2 à 4 h. et de 8 h. 1/2 à 10 h. du soir  
Le jeudi est réservé aux Concerts Classiques de musique ancienne et moderne

Jeudi 19 Mars, à 2 h. 1/2 de l'après-midi

15<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. ARTHUR STECK

Avec le concours de M<sup>me</sup> DESCHAMPS-JEHIN, de l'Opéra-Comique

*Symphonie en ut mineur* ..... Beethoven.  
A. Allegro con brio — B. Andante con moto  
— C. Allegro e presto.

Ouverture du *Roi d'Ys* ..... Ed. Lalo.  
A. *Chanson de Marsa* — B. *A Saint-Blaise* Tristan Joyeuse.  
(1<sup>re</sup> audition)

M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin.  
Fragments symphoniques de *Samson et Dalila* ..... Saint-Saëns.  
I. Danse des Prêtresses de Dagon —  
II. Bacchanale.

Au *Tzar*, vieille chanson du soldat russe (1<sup>re</sup> audition) ..... Tristan Joyeuse.  
M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin.

*Marche des Fiançailles de (Lohengrin)* R. Wagner.

L'Administration donne avis qu'il ne lui est pas possible de faire réserver des places aux Concerts classiques.

CONCERTS INTERNATIONAUX

Dimanche 15 Mars, à 2 h. 1/2

9<sup>e</sup> Concert : ŒUVRES ITALIENNES

Le concert de 2 heures et demie est supprimé le mercredi et le vendredi, pour cause de répétitions, pendant la durée de la saison théâtrale.

Samedi 21 et Mardi 24 Mars

ROMÉO ET JULIETTE

Terrasse du Casino - BÉBÉ-THÉÂTRE - Directeur : ANTONIN

Représentations : Mardi, Jeudi, Vendredi, Dimanche, à 2 heures du soir  
Mercredi 11 mars. — Poulès

BAZAR

MAISON MODÈLE

V<sup>o</sup> DAVOIGNEAU

Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — Eventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagon

DANS LES GARES DU DÉPARTEMENT

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

POUR BIEN DEJEUNER, DESCENDEZ

A LA RÉSERVE

Située sur la plage du Canton

A MONACO

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOULLABAISSE RENOMMÉE, LANGOUSTES, COQUILLAGES

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets de société ouverts la nuit

A CÉDER DE SUITE

dans de bonnes conditions

CAFÉ INTERNATIONAL

A MONACO

S'adresser à M. Cloco, syndic de la faillite MOLLIER

ARMITA ET C<sup>ie</sup>

AGENCE DE LOCATION

en face l'hôtel de Russie, à Monte Carlo

ACHAT ET VENTE DE PROPRIÉTÉS

RÉGIE D'IMMEUBLES — RECOUVREMENT DE LOYERS  
ENGLISH SPOKEN

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS

ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et ventes de PIANOS

Imprimerie de Monaco — 1891

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
10	758.2	757.2	755.8	753.8	753.2	10.5	12.4	12.5	13.6	12.8	73	E modéré	Couvert, pluie
11	47.3	47.8	47.9	48.5	49.9	12.8	13.4	13.2	11.6	11.2	50	O fort	Couvert, pluie, beau
12	54.5	56.4	56.5	56.8	57.4	11.5	12.8	13.2	11.8	10.5	45	O modéré	Beau
13	54.4	54.5	53.2	53.2	52.2	11.2	13.4	14.2	12.8	10.8	52	E S E modéré	Couvert, nuageux.
14	48.2	49.3	49.9	50.7	52.5	11.6	13.2	11.8	11.4	10.7	53	O	Couvert
15	55.2	56.9	56.8	57.2	57.3	10.5	12.8	13.5	12.7	11.6	62	S O	Beau
16	58.3	58.7	58.5	57.2	56.7	10.2	10.4	10.2	10.8	9.6	71	O N O S S O fort	Beau, couvert, pluie, orage
DATES		10	11	12	13	14	15	16					
TEMPÉRATURES		13.8	13.5	13.2	14.3	13.4	14.2	14.3					
EXTREMES		8.5	8.2	6.7	8.8	8.2	7.5	6.8			Pluie tombée : 52 <sup>mm</sup> 5		